

Méthyl-2 butène-2
L-F-TWY-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 102 142 / 102 229
Nom commercial	: Méthyl-2 butène-2
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé
- Dangers pour l'environnement

- : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
- Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)
- Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Carc. 2)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)
- : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
- : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

- Prévention

- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

- Intervention

- : P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

Méthyl-2 butène-2
L-F-TWY-N
SECTION 2 Identification des dangers (suite)
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
2-méthylbut-2-ène.	: <= 100 %	513-35-9	208-156-3	----	----	Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 4 (H302) Asp. Tox 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Chronic 2 (H411)

SECTION 4. Premiers secours
- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.

Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

: Ne pas faire vomir.
: Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.
: Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

: Dioxyde de carbone.
Eau pulvérisée. Mousse. Poudre.

Risques particuliers

: Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Méthyl-2 butène-2
L-F-TWY-N
SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039,) Rincer/diluer le résidu à l'eau.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ettinelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de** : **Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)**
: Ne pas entreposer à proximité d'oxydants. Comburant.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
 - Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Méthyl-2 butène-2 2-méthylbut-2-ène ; 2-méthyl-2-butène ; beta-isoamylène ; amylène .
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Désagréable.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 70,14
- Point de fusion [°C]** : -134 °C
- T°d'ébullition initiale [°C]** : (1015 hPa) : 35-38
- Densité** : 0,662 g/cm3 à 25°C
- Pression de vapeur mm/Hg** : (37,8 °C) : 965,25
- Densité de vapeur relative (air=1)** : 2,4 g/L
- Solubilité dans** : Eau. : insoluble. Ethanol. (20 °C) : soluble Ether. (20 °C) : soluble
- Point d'éclair [°C]** : -45
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.

Méthyl-2 butène-2
L-F-TWY-N
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)
Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1,6

Limites d'explosivité supérieures [%] : 8,7

Log P octanol / eau à 20°C : 2,67

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Etincelles.
 Flamme nue.
 Chaleur.
- Matières à éviter** : Comburant.
 Oxydants forts.
 Acides.
- Réactions dangereuses** : Combustibles.
 Danger de feu/explosion.
- Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone.
- Propriétés dangereuses** : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë** : DL50 Oral(e) - Rat : 700 - 2.600 mg/kg
 DL50 Dermale - Rat : > 2.000 mg/kg
- Inhalation** : L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience.
- Cutanée** : Provoque une irritation modérée de la peau.
- Oculaire** : Aucune donnée disponible.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Ne pas faire vomir. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie.
- Autre** : Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience.
 Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.
- Sensibilisation** : Aucune donnée disponible.
- Effets cancérogènes** : Susceptible de provoquer le cancer.
- Effets mutagènes** : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- Toxicité vis-à-vis de la reproduction** : Aucune donnée disponible.
- Autres** : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges. - Organe cible : Système nerveux central
 Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. .

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques** : **Eviter le rejet dans l'environnement.**
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : Aucune donnée disponible.
- IC50 72h Algues [mg/l]** : EC50 (Daphnia magna) = 3 mg/L/48h
- Potentiel de bio-accumulation** : Aucune donnée disponible.
- IC50 72h Algues [mg/l]** : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Méthyl-2 butène-2**L-F-TWY-N****SECTION 12. Informations écologiques (suite)****Informations sur l'élimination**

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%]

: Difficilement biodégradable.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**Elimination des déchets**

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

: **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport**- Proper shipping name**

: 2460 MÉTHYL-2 BUTÈNE-2, 3, II, ADR

- No ONU

: 2460

- I.D. n° :

: 33

- ADR/RID

: Class : 3
Group : II

Transport par mer

: UN 2460 Méthyl-2 butène-2

- Code IMO-IMDG

: 3

- Classe

: II

- Groupe d'emballage

: II

Transport aérien

: UN 2460 2-Methyl-2-butene

- ICAO/IATA

: 3

- IATA - Classe ou division

: II

Groupe d'emballage IATA**SECTION 15. Informations réglementaires****Autres**

: Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations**Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document